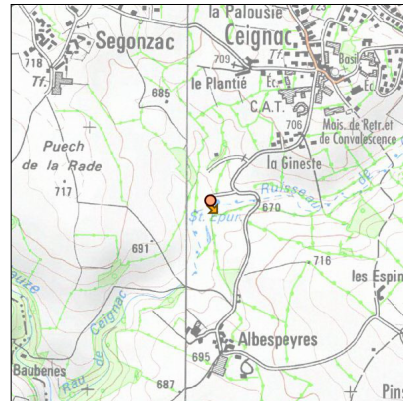
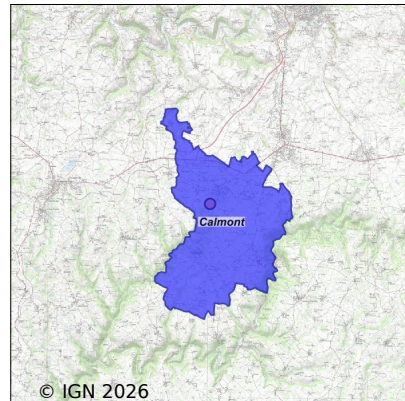


# Système d'assainissement 2024

## CALMONT (CEIGNAC)

### Réseau de type Séparatif



## Station : CALMONT (CEIGNAC)

Code Sandre	0512043V004
Nom du maître d'ouvrage	PAYS SEGALI COMMUNAUTE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2001
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 400 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	84 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	98,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	193 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	File 1: Table d'égouttage, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	661 501, 6 352 266 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Ceignac

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

78% de Calmont depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Evaluation réseau : A AMELIORER

Programme réhabilitation des réseaux réalisé en 2023 : Suite à l'étude diagnostic réalisée en 2017, un programme de réhabilitation des secteurs les plus défectueux (eaux pluviales/eaux usées) a été réalisé (lotissement Gardin et secteur de l'ancienne lagune). L'opération a été traitée concomitamment à l'enfouissement des réseaux secs et à la sécurisation électrique et a permis de limiter sensiblement les variations de charges entrantes.

Mise à jour des conventions de raccordement sur Ceignac :

Trois établissements hospitaliers (maison de retraite et de convalescence) sont raccordés au réseau d'assainissement.

En 2023-2024, des mesures en sortie de l'établissement Opteo ont été mises en place afin de mieux caractériser le rejet de la blanchisserie suite sa montée en puissance. L'objectif est de mettre à jour la convention de rejet avec cette entreprise et de continuer la démarche sur les autres établissements potentiellement impactant sur leffluent brut.

Mise à jour du SIG selon la norme RAEPA : La commune a réalisé une digitalisation des plans de ses réseaux par le SMICA.

Il conviendrait dorénavant, de mettre à jour les couches SIG selon le format géostandard Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement (RAEPA) et de transmettre les couches au SMICA.

### Station d'épuration

Evaluation step : BON

Très bonne exploitation du personnel communal : Les agents communaux, accompagnés par SUEZ Environnement en tant que prestataire de service, entretiennent parfaitement la station et le poste de relevage. Ils sont toujours à l'écoute des conseils prodigués par Aveyron Ingénierie et renseignent parfaitement le cahier d'exploitation.

Changement du prestataire de suivi électromécanique des systèmes d'assainissement :

Suite à une consultation en fin 2021, l'entretien électromécanique de la station sera dorénavant assuré par SUEZ. Dans son contrat, le prestataire réalisera une opération préventive de contrôles et vidanges des équipements, ainsi que l'hydrocurage du poste de relevages et 4 pompages des puits de recirculation et flottants. Un contrôle des équipements électriques et de levage est également intégré à la prestation.

Mise en place d'une gestion des sur-débits et systèmes d'alertes : Une gestion des sur-débits au niveau de la temporisation des pompes du poste de relevage, en entrée de station, a été mise en place depuis 2019 et sécurise l'installation.

En outre, le débitmètre de sortie sera à recalibrer, car les bilans indiquent des écarts >20% avec les mesures réellement comptabilisées.

Meilleure gestion des graisses : Le tamis rotatif ne piégeant pas les graisses, la station d'épuration de Ceignac n'est pas en capacité de traiter les graisses. Ces dernières seront donc gérées en amont, via une meilleure gestion et contrôle des bacs de vidanges des bacs à graisses présents sur la commune, ainsi que par une extraction des mousses graisseuses suite à la modification du dégazeur. En parallèle, la commune souhaite recruter un maître d'œuvre en vue d'étudier la possibilité de mettre en place un dégraisseur aéré raclé en tête de station. Cette prestation est intégrée à l'étude du système d'assainissement de Magrin.

Présence de deux parasites météoriques provoquant quelques à-coups de charges hydrauliques : D'après les 2 bilans d'auto-surveillance réalisés en 2024, la station a reçu 65,3 % de son nominal hydraulique constructeur (193 m<sup>3</sup>/j).

Lors de ces mesures, le volume des eaux claires parasites permanentes est relativement faible, ce qui confirme le

bienfondé des travaux de réhabilitation des réseaux. Cependant, nous observons encore une réaction significative des flux entrants lors de chaque épisode pluvieux. Cela confirme que certains mauvais branchements (grilles/avaloirs/privés) sont encore connectés au réseau deaux usées.

Charges organiques irrégulières : Les charges polluantes reçues depuis 2008 sont irrégulières et représentent de 20 % (bilan de septembre 2010 : by-pass) à 78 % (bilan de septembre 2021) et 78,3 % (en octobre 2023) de la capacité nominale en DCO de l'installation. En moyenne (sur 33 bilans), le taux de remplissage organique en DCO de la station est de l'ordre de 57% (65 % en 2024). Nous observons une légère tendance à la hausse depuis quelques années.

Remplacement complet du système daération :

Suite à un problème technique, la collectivité a procédé en 2023 au remplacement des diffuseurs daération et en 2024, des surpresseurs. En outre, le remplacement de ces éléments a permis une meilleure oxygénation dans le bassin. LO2 se trouvera effectivement plus disponible avec ses « fines bulles » améliorant ainsi, la dégradation des matières organiques et azotées. Cela participera également à diminuer la consommation électrique de l'unité. Ceci est d'autant plus intéressant car le poste « aération » est le plus énergivore et peut représenter quasiment 60% de la consommation totale d'une station de traitement des eaux comme Ceignac.

La collectivité avait mené avec l'aide d'Aveyron Ingénierie, une opération similaire en septembre 2019.

Ainsi, suite à ces interventions, un réglage des seuils et temporisations de laération a été proposé par Aveyron Ingénierie, afin d'arriver en moyenne à 9h daération/jour et permettre une meilleure qualité de rejets... Les cycles (aération/anaérobie

## Sous produits

Evaluation filière boues : BON

Meilleure gestion de la file boues :

L'achat du MESmètre (sonde à boues) a permis de beaucoup mieux gérer la « file boues » en permettant ainsi de connaître en temps réel la concentration de boues dans le bassin d'aération et mieux piloter l'aération, la recirculation et l'extraction des boues. En général, l'appareil de mesures est ré-étalonné 3 à 4 fois par an, lors des visites d'assistance technique d'Aveyron Ingénierie et suite aux 2 bilans réglementaires.

Épandage agricole suite à une hygiénisation au lait de chaux

Environ 266 m<sup>3</sup> de boues ont été hygiénisées au lait de chaux, représentant 8,52 tonnes de matière sèche de boues (hors chaux). Les boues ont été épandues sur des parcelles agricoles en fin d'été, conformément au plan d'épandage.

Le suivi de cette opération est assuré par ACEA.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0512043V001 CALMONT (CEIGNAC)

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	126 m3/j	65 %			127 m3/j	
DBO5	47 Kg/j	56 %	370 mg/l	99 %	0,5 Kg/j	3,9 mg/l
DCO	110 Kg/j		870 mg/l	94 %	6,3 Kg/j	50 mg/l
MES	59 Kg/j		460 mg/l	98 %	1,1 Kg/j	8,9 mg/l
NGL	14,1 Kg/j		111 mg/l	97 %	0,4 Kg/j	3,2 mg/l
NTK	14 Kg/j		111 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	2,7 mg/l
PT	6,4 Kg/j		51 mg/l	87 %	0,9 Kg/j	6,8 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0512043V004>